

# FICHE D'INSCRIPTION

## L'EFFORT A L'UNISSON

LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017 A AUBAGNE

**A RETOURNER A L'ADRESSE SUIVANTE :**  
 Mme VERNHES / Villa 35 Clos Marie Antoinette  
 50 Boulevard Marcel Paul / 13400 AUBAGNE

**Chèque à l'ordre des**  
**Chiens Guides d'Aveugle 13-30-84**



**DOSSARD**  
 (réservé à l'organisation)

3 KM EN SOLO     10 KM EN SOLO     3 KM EN BINOME     MARCHÉ 3 KM EN BINOME

**ADULTE 10€**  
**ENFANT 2€**  
 (-18 ans)



**VOUS**                                       Féminin                                       Masculin

Valide	Non-valide	Fauteuil Manuel	Fauteuil Electrique

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
 Né le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_  
 Licence n° \_\_\_\_\_  
 Fédération \_\_\_\_\_

**VOTRE BINÔME**                                       Féminin                                       Masculin

Valide	Non-valide	Fauteuil Manuel	Fauteuil Electrique


Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
 Né le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_  
 Licence n° \_\_\_\_\_  
 Fédération \_\_\_\_\_



**Les dossards sont à retirer le jour de l'évènement de 08h00 à 09h45 !**



**Autorisation parentale pour les mineurs :**  
 Je sous signé(e) \_\_\_\_\_ autorise  
 mon enfant de +10ans de l'école \_\_\_\_\_  
 à participer à la course  3km  10km de la course Effort à  
 l'Unisson et dégage l'organisateur de toute responsabilité.  
 Le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Signature

**Droit à l'image :**   
 J'autorise l'association des Chiens  
 Guides d'aveugles 13-30-84 d'utiliser les  
 photos prises dans le cadre de l'évè-  
 nement Effort à l'Unisson sur tous les  
 supports nécessaire à la promotion de  
 son activité.  
**Signature**

En tant que participant, je m'engage à fournir un certificat médical  
 d'aptitude à La course « en compétition » de moins d'un an à la  
 date de la manifestation ou de présenter ma licence d'une fédéra-  
 tion délégataire (FFA, UFOLEP, Triathlon...)  
 J'accepte le règlement de l'organisation  
 Le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Signature

## REGLEMENT DE LA COURSE ET MARCHÉ RAPIDE L'EFFORT A L'UNISSON (A conserver)

Elle est organisée par l'Association des **Chiens Guides d'Aveugles Bouches du Rhône-Gard-Vaucluse**.

**Art.1 :** La troisième édition de la course pédestre ou marche à allure rapide « **L'EFFORT A L'UNISSON** » est organisée le dimanche **17 septembre 2017 à 09h30** par l'Association « **Chiens Guides d'Aveugles Bouches du Rhône-Gard-Vaucluse** » afin d'**offrir gratuitement** un chien guide à une personne grâce à l'intégralité de vos inscriptions..

**Art.2 :** Le parcours est de 3 km ou 10 km suivant les personnes. Départ : Aubagne (13400) – Stade de l'attre- Arrivée : Aubagne (13400) Stade de l'attre.

**Art.3 :** L'épreuve est ouverte aux coureurs valides et non valides, licenciés ou non licenciée présentant un certificat médical,

Des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de la course

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

**La participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation, lors de l'inscription, d'une licence FFA, FFTRI, FSGT ou UFOLEP en cours de validité portant la mention « athlétisme » à la présentation d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied ou marche à allure rapide, portant la mention « en compétition », datant de moins d'un an à la date de la course.**

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage, ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur et notamment les dispositions des articles L 130.1 et suivants du code des sports.

**Art.4 :** L'inscription à cette épreuve implique l'acceptation des termes du présent règlement. Le concurrent s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée et veiller que son dossard soit entièrement lisible lors de la course.

**Art.5 :** Le montant de la taxe d'inscription est fixé à 10 euros par personne (+18 ans) et à 2 euros par enfant (-18 ans) à régler par chèque libellé à l'ordre des Chiens Guides d'Aveugles 13-30-84 et à retourner à l'adresse suivante Mme VERNHES / Villa 35 Clos Marie Antoinette / 50 Boulevard Marcel Paul / 13400 AUBAGNE.

**Les inscriptions, limitées à 500 coureurs**, seront enregistrées par l'association Des Chiens Guides d'Aveugles 13-30-84 uniquement.  
Les renseignements sont fournis en contactant le 06 16 40 45 90 et par mail : [effortauisson@chiensguides13-30-84.fr](mailto:effortauisson@chiensguides13-30-84.fr).

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. **Les inscriptions seront prises jusqu'au dimanche 17 septembre à 09h15 au Stade De Lattre**. L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries ou autres).

**Art.6 :** Les dossards sont à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et du certificat médical visé à l'article 3, **LE DIMANCHE MATIN DE 8H 00 A 9H 15 au Stade De Lattre**. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

**Art.7 :** Un point de ravitaillement sera installé sur le parcours. La sécurité routière et la sécurité médicale sont assurées sur le parcours. Les services de santé pourront décider de la mise hors course d'un concurrent pour raisons médicales.  
**La course de 10 km est chronométrée ainsi que celle des 3 kms en binômes.**

**Art.8 :** Pour l'assurance conformément aux dispositions légales, les organisateurs souscrivent une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants à « L'effort à l'unisson ». Les participants qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les participants ne relevant pas d'une fédération sportive, peuvent, lors de la remise des dossards, souscrire une formule de garantie proposée par l'assureur de l'organisateur.

**Art.9 :** Distance en fonction de l'âge : pour la course et marche rapide en solo, parcours de 3 km né en 2005 ou avant et parcours de 10 km né en 2001 ou avant

**Art.10 :** Pour les récompenses un classement sera établi. Il n'y aura pas de cumul des récompenses.

# L'EFFORT A L'UNISSON

## COURSE DE 10KM À 9H30-3KM À 11H00

3<sup>ème</sup>  
édition



SPORTIFS,  
TOUT HANDICAP CONFONDU ET VALIDES

**17 SEPTEMBRE 2017**  
**STADE DELATTRE**  
**AUBAGNE**



**ANIMATIONS**  
**ÉCHAUFFEMENT**

**INSCRIPTIONS**  
**06 16 40 45 90**  
**FACEBOOK : EFFORTAUNISSON**  
**EFFORTAUNISSON@CHIENSGUIDES13-30-84.FR**  
**WWW.CHIENSGUIDES13-30-84.FR**

création [www.i2m-webevent.fr](http://www.i2m-webevent.fr)

\* voir règlement et conditions de participation sur [www.chiensguides13-30-84.fr](http://www.chiensguides13-30-84.fr)

